

N° 27.299.26/04

DATE DE
CONVOCAATION

03 février 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 26

Présents 21

Votants 23

Objet :

**Rapport des
Orientations
Budgétaires 2026**DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-six, le 09 février à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ (arrivé à 18h40)

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Brigitte RAMETTE à Mr Marc ALBERT
Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Absents :

Mr Abdelkader BENOUDA
Mme Jocelyne DUCHESNE
Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élu secrétaire de séance : Mr Marc ALBERT

1 – Les perspectives géopolitiques mondiales : tensions autour du globe toujours persistantes

Pas un continent n'est touché par des rivalités économiques ou de territoire. Elles affectent toutes un enjeu économique sur la France.

Guerre en Ukraine : Le conflit persiste depuis plus 4 ans, maintenant une certaine pression sur les prix de l'énergie et des matières premières, fragilisant la compétitivité industrielle française.

Tensions Chine-USA : La rivalité technologique et commerciale limite les exportations françaises vers la Chine (aéronautique, luxe). Cependant, elle permet d'accélérer la relocalisation partielle de chaînes d'approvisionnement en Europe.

La montée des enchères des droits de douane entre les 2 pays a aggravé la situation européenne en matière d'exportations.

Crise au Moyen-Orient : Les tensions en mer Rouge perturbent le commerce maritime, augmentant les coûts logistiques pour les importations françaises (énergie, électronique).

Transition énergétique : L'Union Européenne accélère sa politique verte, poussant la France à investir massivement dans les énergies renouvelables et le nucléaire, mais créant par ricochet, des tensions sur les finances publiques.

Instabilité en Afrique : Les coups d'État et l'insécurité en Afrique de l'Ouest (Sahel) menacent les intérêts économiques français (uranium, pétrole) et réduisent l'influence diplomatique de Paris.

Montée des populismes en Europe : Les élections de 2024-2025 ont renforcé les partis eurosceptiques, compliquant les négociations budgétaires et commerciales au sein de l'Union Européenne.

En résumé, la France navigue dans ce contexte géopolitique toujours plus divisé. La Banque Centrale Européenne maintient une politique monétaire restrictive, freinant la consommation et l'investissement en France. Cependant, une légère baisse des taux est attendue en 2026.

2 - Situation politique et économique française

Contexte politique : Depuis la dissolution, la France reste marquée par une fragmentation politique, avec un gouvernement contraint à des compromis pour faire passer les réformes budgétaires. Les tensions entre l'exécutif et l'opposition, ainsi qu'au sein de la majorité, ralentissent la mise en œuvre des mesures d'économie, notamment sur les dépenses publiques et la fiscalité. Le budget 2026 a enfin été voté début février via l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

Déficit public : En 2025, le déficit public s'est établi autour de 5,4 % du PIB, en raison d'une croissance faible (+0,9 % en 2025) et de dépenses sociales persistantes (chômage, santé, retraite).

Pour 2026, le gouvernement table sur un déficit de 5 % du PIB, mais ce chiffre reste incertain, dépendant de la conjoncture internationale et de la capacité à réduire les dépenses.

Dettes publiques : La dette publique dépasse désormais 116 % du PIB, un niveau historique. Le coût de la dette s'alourdit avec la remontée des taux d'intérêt, pesant sur le budget de l'État. En 2026, l'État projette d'emprunter environ 310 milliards €.

3 - Impact sur les finances des collectivités locales

Le projet de Loi de Finance soumis à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution a été largement amendé par rapport au projet initial. L'effort demandé aux collectivités est passé de 4,7 milliards € à 2 milliards environ.

Maintien des dotations de l'État : L'enveloppe de la DGF est maintenue à hauteur de celle de 2025.

Prélèvement sur la fiscalité locale (DILICO) : supprimé pour les communes (allègement de 500 millions € sur les budgets communaux) et réduit à moins de 800 millions € contre 2 milliards initialement.

La CVAE est maintenue pour les intercommunalités.

Hausse des dépenses contraintes : Les collectivités subissent une augmentation des dépenses sociales (RSA, APL, dépendance, hausse des cotisations patronales CNRACL de 3%)

Fonds Vert : Abondement de 200 millions €

En résumé : La France en 2026 est prise entre la nécessité de réduire son déficit et une dette publique élevée, ce qui pèse directement sur les finances locales. Les collectivités doivent arbitrer entre maintien des services publics et investissements futurs, dans un contexte de ressources limitées.

C'est dans ce contexte très contraint que le budget de la ville va être construit.

Les axes du budget 2026 reprendront ceux des années précédentes : une ville animée, solidaire et durable.

Faire vivre la ville par la culture, le sport et la convivialité

L'objectif sera de renforcer l'attractivité de la commune en soutenant les actions associatives, en valorisant le patrimoine et en favorisant l'accès à la culture, le sport pour tous.

Les habitants retrouveront les actions phares tout au long de l'année.

- Soutien aux acteurs locaux : Maintien des subventions aux associations locales
- Événements fédérateurs : Organisation du festival de fanfares et « Gravigny en lumière » pour une nouvelle édition, ainsi que le pique-nique intergénérationnel via le CCAS
- Patrimoine : début des travaux de la recreation du champ de foire proche de la Maladrerie – ce site développera un nouveau poumon vert en centre-ville.

Construire une ville pour tous

Lutter contre les inégalités, renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles seront les maîtres mots. Pour y

parvenir, la subvention au CCAS sera renforcée.

- Aide sociale et logement : soutenir le développement des actions ciblées envers les bénéficiaires.
La construction de nouveaux logements sur d'anciennes friches et le démarrage de la réhabilitation des immeubles du quartier des « Fauttes Bottes » démontrent la reconstruction de la ville sur elle-même.
- Intégration des personnes fragiles : Accompagner les personnes âgées et rendre la ville plus accessible pour les personnes en situation de handicap (aménagement de l'hôtel de ville par exemple)

Vers une ville verte et résiliente

Améliorer la qualité de vie par un environnement urbain repensé se distinguera cette année, par l'ouverture de la piste cyclable et du parc de loisirs.

- Mobilité douce : le déplacement doux se traduira par des actions associatives ou municipales pour inciter les habitants à laisser la voiture au garage.
- Bâtiments communaux moins énergivores : après le changement de quelques chaudières, la prochaine étape sera d'isoler les bâtiments. Des diagnostics énergétiques seront réalisés pour prioriser les travaux des plus énergivores.
- Espaces verts et biodiversité : Ouverture de l'espace de loisirs intergénérationnel pour permettre aux habitants de s'y retrouver pour se promener le long de l'Itou, faire de l'activité physique, profiter des équipements en famille ou simplement se détendre sur l'esplanade enherbée.
- Augmentation des surfaces végétalisées avec le futur champ de foire

Pour une ville agréable et apaisée

Comment lutter contre les incivilités de certains pour améliorer le quotidien des habitants ?

- Réflexion sur la création d'une police de proximité : le recrutement d'un agent municipal sera budgété
- Renforcer la vidéoprotection : l'extension du maillage sera programmée. L'emplacement des futures caméras a été étudié en collaboration avec la police nationale
- Réserve citoyenne : le Plan de Sauvegarde Communal va devoir être repensé. Il y sera intégré une réserve citoyenne.

Le financement de ces projets s'effectuera par des demandes de subventions publiques en sollicitant de plus en plus les fonds européens quand le projet sera éligible. Des partenariats privés, via des fondations seront également recherchés pour limiter au maximum le recours à l'emprunt.

Ce budget 2026 s'inscrit dans une vision globale de la ville de demain : conviviale, solidaire, durable et agréable à vivre. Il repose sur une approche participative et un suivi rigoureux des

résultats. En investissant aujourd'hui
commune s'oriente vers un développement
de son territoire.

La prochaine étape à venir sera la validation du budget qui
découlera de ces orientations.

Une annexe plus chiffrée est jointe à cette note synthétique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6
février 1992,

Vu la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République »
(NOTRe) du 7 août 2015,

Vu le Rapport des Orientations Budgétaires 2025 présenté par
Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : de PRENDRE ACTE par le vote de la tenue du débat sur ces
orientations budgétaires énoncées pour l'année 2026

Fait et délibéré à Gragny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

